

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Basée sur Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31 et Annexe II

## CHIKARA - FLAZASULFURON 25% WG

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

#### 1.1 Identification de la substance ou de la préparation:

Nom de produit : FLAZASULFURON 25% WG  
Synonymes : aucun

No CAS : S.O.  
No index CE : S.O.  
No EINECS : S.O.  
No RTECS : S.O.

Code NFPA : N.E.  
Masse moléculaire : S.O.  
Formule : S.O.

#### 1.2 Utilisation de la substance/préparation:

- Herbicide

#### 1.3 Identification de la société/entreprise:

ISK Biosciences Europe S.A.  
Avenue Louise 480, Bte 12  
B-1050 Brussels  
Tel: +32 2 627 86 11  
Fax: +32 2 627 86 00

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

+32 14 58 45 45 (24/24 h)  
Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen (BIG)  
Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel, Belgique

### 2. Identification des dangers

- Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

### 3. Composition/information sur les composants

Composants dangereux	No CAS No EINECS/ELINCS	Conc. (%)	Dangers (phrases R)	Symbole de danger
flazasulfuron	104040-78-0	25	50/53 (1)	N

(1) Texte intégral des phrases R: voir point 16

(2) Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

(3) Substance PBT

### 4. Premiers secours

#### 4.1 Après inhalation:

- Emmener la victime à l'air frais  
- En cas de troubles respiratoires: consulter service médical/médecin

#### 4.2 Contact avec la peau:

- Rincer à l'eau  
- Du savon peut être utilisé  
- Consulter un médecin si l'irritation persiste

#### 4.3 Contact avec les yeux:

- Rincer à l'eau  
- Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste

#### 4.4 Après ingestion:

- Rincer la bouche à l'eau  
- Ne pas faire vomir  
- En cas de malaise: consulter service médical/médecin

Fiche rédigée par : Brandweerinformatiecentrum voor Gevaarlijke Stoffen vzw (BIG)  
Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel  
☎ +32 14 58 45 47 http://www.big.be le courriel: info@big.be

1/10

Date d'établissement : 25-02-2003 Révision : 31-01-2008  
Numéro référence : BIG\25069FR Numéro de la révision : 001  
Motif de la révision : Reach

## CHIKARA - FLAZASULFURON 25% WG

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction appropriés:

- Eau pulvérisée
- Mousse polyvalente
- Poudre ABC
- Dioxyde de carbone

#### 5.2 Moyens d'extinction à éviter:

- Jet d'eau plein est inefficace pour l'extinction

#### 5.3 Dangers particuliers:

- Echauffement/feu: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs p.ex.: gaz nitreux, acide fluorhydrique, oxydes de sulfure, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone

#### 5.4 Instructions:

- Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée
- Tenir compte des liquides d'extinction polluants
- Modérer l'emploi d'eau, si possible la recueillir/l'endiguer

#### 5.5 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

- Echauffement/feu: AR autonome
- Dégagement de poussières: AR autonome

### 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles:

Voir point 8.2/13

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

- Empêcher la pollution du sol et de l'eau
- Empêcher toute propagation dans les égouts
- Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés
- Boucher la fuite, couper l'alimentation
- Endiguer le produit répandu
- Rabattre nuage de poussière avec de l'eau pulvérisée

#### 6.3 Nettoyage:

- Empêcher nuage de poussières en recouvrant avec sable/terre
- Pelleter produit absorbé dans fûts qui se referment
- Recueillir soigneusement le produit répandu/les restes
- Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau
- Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail

### 7. Manipulation et stockage

#### 7.1 Manipulation:

- Observer l'hygiène usuelle
- Eviter le dégagement de poussières
- Ne pas rejeter les déchets à l'égout
- Nettoyer les vêtements contaminés

#### 7.2 Stockage:

- Tenir l'emballage bien fermé
- Conserver uniquement dans l'emballage d'origine
- Conforme à la réglementation
- Tenir à l'écart de: sources de chaleur

Température de stockage	: N.E.	°C
Limite de quantité	: N.E.	kg
Durée de stockage	: N.E.	jours
Matériau pour l'emballage	:	
- approprié	: aucun renseignement disponible	
- à éviter	: aucun renseignement disponible	

#### 7.3 Utilisation(s) particulière(s):

- Voir les informations transmises par le fabricant aux utilisations identifiées

## CHIKARA - FLAZASULFURON 25% WG

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Valeurs limites d'exposition:

##### 8.1.1 Exposition professionnelle:

FLAZASULFURON 25% WG

TLV-TWA	:	non repris
TLV-STEL	:	non repris
TLV-Ceiling	:	non repris
WEL-LTEL	:	non repris
WEL-STEL	:	non repris
MAK	:	non repris
TRGS900	:	non repris
MAC-TGG 8 h	:	non repris
MAC-TGG 15 min.	:	non repris
MAC-Ceiling	:	non repris
VME-8 h	:	non repris
VLE-15 min.	:	non repris
GWBB-8 h	:	non repris
GWK-15 min.	:	non repris
Valeur momentanée	:	non repris
CE	:	non repris
CE-STEL	:	non repris

##### 8.1.2 Méthodes de prélèvement:

- Aucun renseignement disponible

#### 8.2 Contrôles de l'exposition:

##### 8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle:

- Travailler sous aspiration locale/ventilation

##### Équipements de protection individuelle:

###### a) Protection respiratoire:

- Nuages de poussières: masque antipoussière filtre type P1

###### b) Protection des mains:

- Gants  
Matériau approprié: Caoutchouc  
PVC  
Plastique

- Délai de rupture: N.E.

###### c) Protection des yeux:

- Lunettes de protection  
-Dégagement de poussières: lunettes bien ajustables

###### d) Protection de la peau:

- Vêtements de protection  
Matériau approprié: Caoutchouc  
PVC  
Plastique

##### 8.2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement: voir points 6.2, 6.3 et 13

# CHIKARA - FLAZASULFURON 25% WG

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations générales:

Etat physique (à 20°C) : Grains  
Odeur : Cannelle  
Couleur : Brun

### 9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement:

Valeur pH (à 1%) : 5.06  
Point/intervalle d'ébullition : N.E. °C  
Point d'éclair/inflammabilité : N.E. °C  
Limites d'explosivité (propriétés explosives) : N.E. vol%  
Propriétés comburantes : N.E.  
Pression de vapeur (à 20°C) : N.E. hPa  
Pression de vapeur (à 50°C) : N.E. hPa  
Densité relative (à 20°C) : 0.84  
Hydrosolubilité : N.E. g/100 ml  
Soluble dans : Acétone, acétate d'éthyle, dichlorométhane  
Densité de vapeur relative : N.E.  
Viscosité (à °C) : N.E. Pa.s  
Coefficient de partage n-octanol/eau : N.E.  
Taux d'évaporation  
par rapport à l'acétate de butyle : N.E.  
par rapport à l'éther : N.E.

### 9.3 Autres données:

Point/intervalle de fusion : N.E. °C  
Température d'auto-ignition : N.E. °C  
Concentration de saturation : N.E. g/m<sup>3</sup>  
Conductivité : N.E. pS/m

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Conditions à éviter:

- Stable dans les conditions normales

### 10.2 Matières à éviter:

- Tenir à l'écart de: sources de chaleur

### 10.3 Produits de décomposition dangereux:

- Echauffement/feu: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs p.ex.: gaz nitreux, acide fluorhydrique, oxydes de sulfure, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone

# CHIKARA - FLAZASULFURON 25% WG

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Toxicité aiguë:

FLAZASULFURON 25% WG

DL50 orale rat	: 4800	mg/kg
DL50 dermale rat	: > 2000	mg/kg
DL50 dermale lapin	: N.E.	mg/kg
CL50 inhalation rat	: > 6.17	mg/l/4 h
CL50 inhalation rat	: N.E.	ppm/4 h

### 11.2 Toxicité chronique:

FLAZASULFURON 25% WG

CE carc. cat.	: non repris
CE muta. cat.	: non repris
CE repr. cat.	: non repris
Carcinogénicité (TLV)	: non repris
Carcinogénicité (MAC)	: non repris
Carcinogénicité (VME)	: non repris
Carcinogénicité (GWBB)	: non repris
Carcinogénicité (MAK)	: non repris
Mutagénicité (MAK)	: non repris
Tératogénicité (MAK)	: non repris
Classification IARC	: non repris

11.3 Voies d'exposition: ingestion, inhalation, contact oculaire et cutané

### 11.4 Effets aigus/symptômes:

- Effets nocifs improbables

### 11.5 Effets chroniques:

- Non repris dans classe de carcinogénicité (IARC, CE, TLV, MAK)
- Non repris dans classe de mutagénicité (CE, MAK)
- Non classifié comme toxique pour la reproduction (CE)
- Effets nocifs improbables

# CHIKARA - FLAZASULFURON 25% WG

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Ecotoxicité:

#### FLAZASULFURON 25% WG:

- CL50 (96 h) : > 100 mg/l (SALMO GAIRDNERI/ ONCORHYNCHUS MYKISS)
- CE50 (48 h) : > 100 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
- CE50 (72 h) : 0.025 mg/l (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM)

- Effet sur le traitement des eaux usées : aucun renseignement disponible

### 12.2 Mobilité:

- Composés organiques volatiles (COV): 0%
- Aucun renseignement disponible

Pour d'autres propriétés physico-chimiques, voir point 9

### 12.3 Persistance et dégradabilité:

- |                                   |   |           |                                |
|-----------------------------------|---|-----------|--------------------------------|
| - biodégradation BOD <sub>5</sub> | : | N.E.      | % ThOD                         |
| - eau                             | : | -         | Aucun renseignement disponible |
| - sol                             | : | T ½: N.E. | jours                          |

### 12.4 Potentiel de bioaccumulation:

- log P<sub>ow</sub> : N.E.
- BCF : N.E.

### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT:

- Sans objet, sur la base de l'information disponible.

### 12.6 Autres effets nocifs:

- WGK : 2 (Classification basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift wassergefährender Stoffe (VwVwS) du 17 mai 1999)
- Effet sur la couche d'ozone : Non dangereux pour la couche d'ozone (1999/45/CE)
- Effet de serre : Aucun renseignement disponible

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Dispositions relatives aux déchets:

- Code de déchet (91/689/CEE, Décision 2001/118/CE de la Commission, J.O. L47 du 16/2/2001): 07 04 13\* (déchets solides contenant des substances dangereuses)
- Déchets dangereux (91/689/CEE)

### 13.2 Méthodes d'élimination:

- Eliminer dans un incinérateur agréé équipé d'un post-brûleur et d'un laveur de gaz de fumée
- Ne pas déverser dans les eaux de surface

### 13.3 Emballages:

- Code de déchet emballage (91/689/CEE, Décision 2001/118/CE de la Commission, J.O. L47 du 16/2/2001): 15 01 10\* (emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus)

# CHIKARA - FLAZASULFURON 25% WG

## 14. Informations relatives au transport

- 14.1 Classification de la matière selon les recommandations de l'ONU
- |                    |        |
|--------------------|--------|
| No. ONU            | : 3077 |
| CLASSE             | : 9    |
| SUB RISKS          | : -    |
| GROUPE D'EMBALLAGE | : III  |
- 14.2 ADR (transport routier)
- |                                     |       |
|-------------------------------------|-------|
| CLASSE                              | : 9   |
| GROUPE D'EMBALLAGE                  | : III |
| CODE DE CLASSIFICATION              | : M7  |
| ETIQUETTE DE DANGER SUR CITERNES    | : 9   |
| ETIQUETTE DE DANGER SUR COLIS       | : 9   |
| DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT | :     |
- Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.  
(flazasulfuron)
- 14.3 RID (transport par rail)
- |                                     |       |
|-------------------------------------|-------|
| CLASSE                              | : 9   |
| GROUPE D'EMBALLAGE                  | : III |
| CODE DE CLASSIFICATION              | : M7  |
| ETIQUETTE DE DANGER SUR CITERNES    | : 9   |
| ETIQUETTE DE DANGER SUR COLIS       | : 9   |
| DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT | :     |
- Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.  
(flazasulfuron)
- 14.4 ADNR (voies navigables intérieures)
- |                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| CLASSE                           | : 9   |
| GROUPE D'EMBALLAGE               | : III |
| CODE DE CLASSIFICATION           | : M7  |
| ETIQUETTE DE DANGER SUR CITERNES | : 9   |
| ETIQUETTE DE DANGER SUR COLIS    | : 9   |
- 14.5 IMDG (transport maritime)
- |                    |            |
|--------------------|------------|
| CLASSE             | : 9        |
| SUB RISKS          | : -        |
| GROUPE D'EMBALLAGE | : III      |
| MFAG               | : -        |
| EMS                | : F-A, S-F |
| POLLUANT MARIN     | : P        |
- 14.6 ICAO (transport aérien)
- |   |            |
|---|------------|
| CLASSE                                      | : 9        |
| SUB RISKS                                   | : -        |
| GROUPE D'EMBALLAGE                          | : III      |
| INSTRUCTIONS D'EMBALLAGE PASSENGER AIRCRAFT | : 911/Y911 |
| INSTRUCTIONS D'EMBALLAGE CARGO AIRCRAFT     | : 911      |
- 14.7 Précautions spéciales : aucun
- 14.8 Limited quantities (LQ) :

Lorsque les matières et leurs emballages répondent aux conditions établies dans le chapitre 3.4 de l'ADR/RID/ADNR, **seules** les prescriptions suivantes devront être observées:

sur chaque colis doit figurer un losange avec l'inscription suivante:

- 'UN 3077'

ou, dans le cas de marchandises différentes ayant différents numéros d'identification transportées dans un même colis:

- les lettres 'LQ'

# CHIKARA - FLAZASULFURON 25% WG

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Législation UE:

Etiquetage conforme aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et 2006/8/CE



Dangereux pour  
l'environnement

- R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage
- S57 : Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant

### 15.2 Prescriptions nationales:

**Allemagne:**  
WGK : 2 (Classification basée sur composants selon  
Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe (VwVwS) du  
17 mai 1999)

# CHIKARA - FLAZASULFURON 25% WG

## 16. Autres données

Les informations contenues dans cette FDS sont données en toute bonne foi et constituent notre meilleure connaissance en la matière. L'information a été rédigée de manière à ce que la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination soient effectués correctement et en toute sécurité, et ne doit pas être considérée comme garantie ou spécification de qualité. L'information est uniquement valable pour le produit même, et pourrait ne plus être valable quand le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits, ou dans des processus, sauf mention contraire dans le texte.

S.O. = SANS OBJET  
N.E. = NON ÉTABLI  
(\* ) = CLASSIFICATION INTERNE (NFPA)

Substances PBT = des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques

### Valeurs limites:

TLV : Threshold Limit Value - ACGIH USA  
WEL : Workplace Exposure Limits - Royaume-Uni  
TRGS 900 : Technische Regel für Gefahrstoffe 900 (Arbeitsplatzgrenzwerte) - Allemagne  
MAK : Maximale Arbeitsplatzkonzentrationen - Allemagne  
MAC : Maximale aanvaarde concentratie - Pays-Bas  
VME : Valeurs limites de Moyenne d'Exposition - France  
VLE : Valeurs limites d'Exposition à court terme - France  
GWBB : Grenswaarde beroepsmatige blootstelling - Belgique  
GWK : Grenswaarde kortstondige blootstelling - Belgique  
CE : Valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif - directive 2000/39/CE

I : Fraction inhalable = T : Poussières totales = E : Einatembarer Aerosolanteil  
R : Fraction respirable = A : Alveolengängiger Aerosolanteil (fraction alvéolaire)  
C : Ceiling limit (valeur plafond)

a:	aérosol	r:	rook/Rauch	(fumée)
d:	damp (vapeur)	st:	stof/Staub	(poussière)
du:	dust (poussière)	ve:	vezel	(fibre)
fa:	Faser (fibre)	va:	vapeur	
fi:	fibre	om:	oil mist	(brouillard d'huile)
fu:	fumée	on:	olienevel/Ölnebel	(brouillard d'huile)
p:	poussière	part:	particules	

### Toxicité chronique:

K : Liste des substances et processus cancérogènes - Pays-Bas

### Texte intégral de toute phrase R visée aux points 2 et 3:

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

